



SOBEYS

À quand du concret ?

Sobeys est actuellement en train d'élaborer une politique de développement durable pour ses achats de produits de la mer. La liste des organisations consultées par Sobeys est impressionnante et le souci écologique de l'entreprise est bien sûr encourageant, mais tout cela ne s'est traduit par aucun geste concret jusqu'à maintenant. Nous ne pourrions donc pas nous réjouir tant que les politiques et les pratiques de l'entreprise n'auront pas été annoncées et implantées. Sobeys aurait tout intérêt à s'inspirer de ses filiales plus progressistes, comme Thrifty Foods en Colombie-Britannique, et mieux informer sa clientèle, cesser de vendre des produits de la Liste rouge et favoriser les pratiques durables dans sa chaîne d'approvisionnement.

La première épicerie Sobeys a ouvert ses portes en 1907 à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Devenue propriété de la société Empire Company Limited, Sobeys a connu une expansion considérable pour devenir la deuxième plus importante chaîne d'alimentation du Canada. Empire Company Limited exploite plus de 1300 épiceries et pharmacies au pays. Elle agit aussi comme distributeur auprès de ses propres magasins et pour d'autres détaillants. Dans le contexte de plus en plus compétitif du marché canadien de l'alimentation, Sobeys a opté pour un positionnement commercial axé sur la qualité des produits et le service.

Sobeys est une entreprise relativement décentralisée et certaines filiales de l'entreprise ont adopté des pratiques plus écologiques. C'est notamment le cas des chaînes Thrifty Foods en Colombie-Britannique et Rachele-Béry au Québec.

Bannières

Sobeys, IGA Extra, IGA, Price Chopper, Foodland, Thrifty Foods, Marché Bonichoix, Les Marchés Tradition, Clover Farm, Western Cellars, Needs, Rachele-Béry

Politique d'approvisionnement

Sobeys a lancé un processus interne d'élaboration d'une politique d'achat de produits de la mer. Elle a déclaré : « Cette politique comprendra des engagements relatifs à l'information de notre personnel et de notre clientèle, des démarches auprès de nos fournisseurs, un maintien de notre participation aux projets de l'industrie et un engagement à offrir à notre clientèle la gamme de poissons et fruits de mer qu'elle recherche. » L'entreprise n'a pas précisé quand elle prévoit dévoiler sa politique. Sobeys a récemment réalisé un sondage pancanadien auprès de 1 028 répondants sur les produits de la mer et le développement durable afin d'aider l'entreprise à développer la politique et la mise en application de celle-ci.

Initiatives en faveur des produits de la mer durables

Sobeys mène un vaste processus de consultation auprès de différents intervenants pour élaborer sa politique d'approvisionnement en produits de la mer. Jusqu'ici, Sobeys a communiqué avec différentes agences gouvernementales fédérales, la Fondation David Suzuki, la Living Ocean Society, Greenpeace, SeaChoice, des associations du secteur de l'aquaculture et des organismes de certification de produits sauvages.

Sobeys est membre du groupe de travail sur les produits de la mer durables du Food Marketing Institute (FMI) et elle appuie le travail du FMI en relation avec une déclaration sur les produits de la mer de la Conservation Alliance for Seafood Solutions.

De son côté, Thrifty Foods s'est engagée à favoriser les produits locaux et durables. Cette année, la société prévoit lancer un programme conjoint de vente au détail avec OceanWise et SeaChoice. De plus, Thrifty Foods participe à l'élaboration de la politique d'approvisionnement en produits de la mer durables de Sobeys.

Information et étiquetage

À quelques exceptions près, Sobeys ne fournit aucune information autre que celles requises par la loi. La chaîne Thrifty Foods fait cependant exception, de même que certains magasins Sobeys en Ontario. En Ontario, certains magasins de la bannière Sobeys affichent le pays d'origine des poissons et fruits de mer et précisent s'il s'agit de produits sauvages ou d'élevage.

Dans les magasins Thrifty Foods (et dans leurs dépliants publicitaires), on précise la provenance et s'il s'agit de produits sauvages ou d'élevage. Thrifty Foods travaille également en collaboration avec SeaChoice et OceanWise sur un système d'étiquetage qui fournirait des informations supplémentaires comme la méthode de pêche utilisée. Thrifty Foods envisage aussi la mise au point de matériel éducatif pour mieux renseigner la clientèle sur la certification des produits de la mer durables. Elle informe ses directeurs de magasin et ses employés de ses gestes et politiques en matière de développement durable et elle fournit sur demande des informations supplémentaires à son personnel et à sa clientèle.

Poissons et fruits de mer de la Liste rouge

Sur les 15 espèces de la Liste rouge de Greenpeace, 14 sont vendues chez Sobeys : aiglefin, bar du Chili, crevettes tropicales, espadon, flétan de l'Atlantique, flétan du Groenland (turbot), hoplostète orange, mactre de l'Arctique, morue de l'Atlantique, pétoncles géants de l'Atlantique, raie, requin, saumon d'élevage de l'Atlantique, thon albacore et thon rouge.

Les espèces suivantes de la Liste rouge sont vendues chez Thrifty Foods : espadon, hoplostète orange (bientôt retiré), pétoncles géants de l'Atlantique, saumon d'élevage de l'Atlantique, thon albacore.

Les espèces suivantes de la Liste rouge sont vendues chez Rachelle-Béry : crevettes tropicales (biologiques), flétan de l'Atlantique, morue de l'Atlantique.

